

Conseil de sécurité

Distr. : générale
25 avril 2017
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2299 (2016)

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 2299 (2016) du Conseil de sécurité, par laquelle le Secrétaire général a été prié de rendre compte tous les trois mois des progrès accomplis par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) dans l'accomplissement de toutes les tâches dont elle est chargée. Il fait le point des principaux faits nouveaux ayant trait à l'Iraq et des activités menées par les organismes des Nations Unies dans ce pays depuis l'exposé présenté par mon Représentant spécial au Conseil de sécurité le 2 février 2017. Résumé des principaux faits politiques récents concernant l'Iraq.

A. Situation politique

2. Les forces de sécurité iraquiennes, notamment les forces de mobilisation populaire, les Peshmerga et les combattants locaux, avec l'appui de la coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), ont continué de faire des progrès constants dans la lutte pour libérer Mossoul et Ninive de l'EIIL à la suite de la libération de l'est de Mossoul le 24 janvier. Le 19 février, le Premier Ministre Al-Abadi a ordonné le début des opérations militaires pour libérer l'ouest de Mossoul. Avec l'aide de la coalition internationale contre l'EIIL, les forces de sécurité iraquiennes ont progressé, atteignant le vieux Mossoul et libérant, à la fin de mars, environ la moitié de l'ouest de Mossoul.

3. Dans une déclaration faite le 22 mars à Washington, les 68 membres de la coalition internationale contre l'EIIL ont félicité leurs partenaires iraquiens, qui ont libéré plus de 60 % du territoire précédemment entre les mains de l'EIIL. Les membres de la coalition se sont engagés à poursuivre leur soutien militaire en vue de défaire l'EIIL. Ils ont souligné la nécessité de protéger les civils et de fournir un accès humanitaire complet et immédiat aux organismes des Nations Unies et à leurs partenaires. Ils ont insisté sur l'appui en matière de stabilisation nécessaire pour assurer le retour des personnes déplacées et la sécurité publique dans les zones libérées. Ils ont mis l'accent sur le fait que le relèvement à long terme résulterait d'une bonne gouvernance, de la prestation de services et d'arrangements de sécurité efficaces pour l'ensemble des communautés. Ils ont exprimé leur attachement à l'unité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Iraq et leur adhésion aux

* Nouveau tirage pour raisons techniques (5 mai 2017).

17-06390* (F) 080517 080517





efforts que déploie son Gouvernement pour redynamiser les services publics, renforcer la gouvernance sans exclusive, réduire la corruption, décentraliser les autorités fédérales désignées, garantir les droits de tous les citoyens iraquiens, et promouvoir la réconciliation nationale et locale et le respect du principe de responsabilité pour les crimes commis par l'EIIL.

4. Lors de la réunion, le Premier Ministre Al-Abadi s'est opposé à l'idée de contenir l'EIIL, en soulignant qu'il fallait l'éliminer complètement. Il a affirmé l'engagement de son gouvernement en faveur de la décentralisation, de la réforme économique, de la lutte contre la corruption et de la collaboration avec tous les Iraquiens, y compris les jeunes. Il a noté que les forces de mobilisation populaire faisaient maintenant partie des forces armées iraquiennes, et que la loi relative à la Commission de mobilisation populaire plaçait les combattants qui avaient défendu l'Iraq sous le commandement et le contrôle de l'État. Il a rappelé que les forces de mobilisation populaire ne devaient pas s'engager dans les élections, et qu'aucune arme ne devait échapper au contrôle du Gouvernement.

5. Lors de la visite du Premier Ministre Al-Abadi du 19 au 23 mars aux États-Unis d'Amérique, le Président Trump et le Premier Ministre ont affirmé l'attachement de leurs pays à un partenariat visant à extirper le terrorisme et à favoriser la sécurité et la coopération politique, économique, culturelle et éducative. Il ressort de la lecture conjointe qu'il a été donné de la rencontre que « ce partenariat en matière de sécurité est un aspect primordial de la sécurité nationale des États-Unis et de l'Iraq ».

6. La réconciliation nationale est demeurée au premier rang des priorités politiques de l'Iraq. Ammar al-Hakim, Président de l'Alliance nationale, s'est rendu dans la région du Kurdistan iraquien entre le 4 et le 6 février. À cette occasion, il a discuté de l'Initiative de règlement national de l'Alliance nationale, ainsi que des relations entre le Gouvernement fédéral et la région du Kurdistan iraquien. Il a eu des entretiens avec le Président régional du Kurdistan, Massoud Barzani, et le Premier Ministre du Gouvernement régional du Kurdistan, Nechirvan Barzani, le Secrétaire général de l'Union patriotique du Kurdistan et ancien Président de l'Iraq, Jalal Talabani, les membres du Bureau politique de l'Union patriotique du Kurdistan, et des représentants du Mouvement pour le changement (Gorran).

7. Le 20 février, le religieux chiite Muqtada al-Sadr a publié une déclaration exposant 29 recommandations pour l'Iraq. Les recommandations prévoyaient notamment des dispositions sur la langue nationale et la réconciliation, la reconstruction, le retour des personnes déplacées, le traitement équitable des détenus, et l'intégration des forces de mobilisation populaire dans les forces de sécurité iraquiennes. La proposition recommande également la création d'un organe chargé d'enquêter sur les violations des droits de l'homme et d'examiner les questions concernant les minorités, en coordination avec les institutions gouvernementales et parlementaires spécialisées, en plus de la constitution d'un comité de secours iraquien qui aurait accès aux zones touchées.

8. Du 30 au 31 mars, j'ai visité l'Iraq. À cette occasion, j'ai rencontré le Premier Ministre Al-Abadi, le Président iraquien, Fuad Masum, le Ministre des affaires étrangères, Ibrahim al-Jaafari, le Président Barzani et le Président du Conseil des représentants, Salim al-Jubouri, entre autres. Au nombre des sujets abordés lors de ces rencontres figuraient notamment l'opération en cours à Mossoul et la protection des civils, la concertation et la réconciliation nationales, les relations entre la région du Kurdistan iraquien et Bagdad et les droits des minorités.

9. Lors de mon entretien avec le Président Salim al-Jubouri et plusieurs autres dirigeants politiques sunnites, j'ai reçu un document de la Coalition des Forces

iraquiennes exposant sa vision de réconciliation nationale, à savoir l'Initiative de règlement historique. L'ancien Président Mahmoud al-Mashhadani, Président du Comité chargé d'élaborer le document, a exprimé l'espoir de le voir conduire à l'avènement d'un État plus égalitaire. Il a indiqué que l'Initiative visait à raffermir la confiance et à favoriser un règlement historique. Le même jour, la Coalition Mutahidoun, dirigée par le Vice-Président Oussama Nujaifi, a publié une déclaration rejetant l'Initiative de règlement historique, soulignant qu'elle n'englobait pas les vues de tous les sunnites.

10. La mise en œuvre de la loi relative à la Commission de mobilisation populaire a enregistré des progrès modestes. Le 9 mars, le Conseil des représentants a adopté une résolution à caractère non contraignant appelant à la parité des salaires équivalents dans les rangs des forces de mobilisation populaire et de l'armée iraquienne, conformément à la loi. Le 21 février, le Conseil des ministres a donné pour instruction au Département du désarmement et de l'intégration des milices du cabinet du Premier Ministre de transférer des éléments qui appartenaient précédemment aux forces de l'éveil « Sahwa ») dans les forces de mobilisation populaire ou les forces de sécurité iraquiennes, et de mettre un terme aux opérations du Département en octobre 2017, selon la loi relative au budget fédéral 2017.

11. Le 17 janvier, le Conseil des ministres a annoncé que les élections aux conseils de province et de district se tiendraient le 16 septembre 2017, sur la base de la recommandation de la Haute Commission électorale indépendante. Selon la Commission, le Conseil des représentants était tenu de procéder à l'adoption d'un cadre juridique actualisé pour les élections des conseils de province et de district avant le 15 mars afin de permettre de disposer de suffisamment de temps pour les préparer, mais ce délai a expiré sans qu'il y ait eu de progrès. Les amendements à la loi sur l'élection des conseils de province et de district (loi N° 36 de 2008, telle que modifiée), la loi relative à la Haute Commission électorale indépendante (loi N° 11 de 2007) et la loi sur les élections au Conseil des représentants (loi No45 de 2013) sont toujours en cours d'examen par le Conseil des représentants. Le 9 février, ce dernier a nommé une commission spéciale interne chargée de choisir un nouveau Conseil des commissaires de la Haute Commission électorale indépendante, à l'issue du mandat de l'actuel Conseil le 20 septembre 2017. Le Conseil des représentants a débattu d'un report des élections aux conseils de province et de district de 2018, auquel cas elles coïncideraient avec les élections parlementaires prévues pour avril 2018.

12. Les partis politiques ont continué de s'intéresser au calendrier électoral et au cadre juridique et institutionnel. Le 8 février, des milliers de manifestants fidèles à Muqtada al-Sadr se sont rassemblés hors de la Zone verte, pour demander des amendements au cadre juridique et le renvoi du Conseil des commissaires de la Haute Commission électorale indépendante. Le 11 février, plusieurs milliers de manifestants ont essayé d'en atteindre le périmètre. La violence qui s'en est suivie a fait au moins quatre morts et 25 blessés, ce qui a conduit le Premier Ministre Al-Abadi à ordonner l'ouverture d'une enquête. Après les appels suivants d'Al-Sadr à des « manifestations silencieuses » pour exiger de nouveau une réforme électorale, d'autres manifestations pacifiques ont eu lieu le 17 février. Le 24 mars, Al-Sadr est intervenu à l'occasion d'une autre manifestation qui s'est déroulée à la place Tahrir à Bagdad, au cours de laquelle il a appelé à poursuivre les manifestations pacifiques jusqu'à ce que les exigences en faveur d'une réforme électorale soient satisfaites.

13. La coordination et la coopération entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement régional du Kurdistan se sont poursuivies dans le cadre de l'opération militaire de Mossoul en cours et des problèmes humanitaires qui en découlent. Entre les 4 et 6 février, le Président iraquien, Fuad Masum, s'est rendu à

Erbil et à Souleimaniyeh pour rencontrer le Président Barzani et l'ancien Président Talabani, entre autres. Les prochaines élections, la situation politique régionale et internationale, et les relations entre le Gouvernement fédéral et la région du Kurdistan iraquien auraient été examinées.

14. Les 7 et 8 mars, le Premier Ministre Al-Abadi, s'est rendu à Erbil et Souleimaniyeh, soulignant la nécessité de l'unité nationale après la défaite de l'EIIL. À l'issue de leur réunion à Erbil, le Premier Ministre Al-Abadi et le Président Barzani ont salué la coopération militaire sans précédent entre les forces de sécurité iraquiennes et les Peshmerga. Dans un discours au Forum Sulaimani le 8 mars, le Premier Ministre Al-Abadi a de nouveau mis l'accent sur l'impératif d'unité nationale en tant que facteur d'instauration de la paix. Dans le gouvernorat de Souleimaniyeh, il s'est entretenu avec des représentants de l'Union patriotique du Kurdistan et des représentants du Mouvement pour le changement (Gorran).

15. Des questions clefs entre Bagdad et Erbil restent en suspens, y compris la gestion de la sécurité dans les zones libérées, les exportations de pétrole, le partage des recettes, l'exécution du budget de l'article 140 de la Constitution iraquienne et les différends frontaliers internes. Le 30 mars, lors de ma visite à Erbil, le Président Barzani a déclaré son intention d'organiser un référendum sur le statut de la région en 2017. Il a ajouté que l'objectif n'était certes pas de déclarer immédiatement l'indépendance, mais que le résultat démontrerait à tout le monde la volonté du peuple. Le 2 avril, les dirigeants du Parti démocratique du Kurdistan et de l'Union patriotique du Kurdistan ont décidé de constituer un comité mixte pour dégager un consensus avant les discussions avec le Gouvernement fédéral.

16. Le 2 mars, le chef de l'Union patriotique du Kurdistan à Kirkouk, a déclaré aux médias qu'il avait ordonné aux forces peshmerga d'entrer dans une installation de pompage de la Northern Oil Company gérée par l'État à Kirkouk et d'en interrompre provisoirement la production. Les tensions se sont apaisées lors de la visite du Premier Ministre Al-Abadi dans la région du Kurdistan iraquien, qui a été suivie d'une annonce du Ministère fédéral du pétrole selon laquelle il avait déjà augmenté la capacité de la raffinerie de pétrole de Kirkouk, et le ferait à nouveau avant la fin de l'année.

17. À la demande du Gouverneur de Kirkouk, Najmaldin Karim, le 14 mars, le Conseil provincial de Kirkouk a adopté le 28 mars la décision de hisser le drapeau de la région du Kurdistan iraquien, aux côtés du drapeau iraquien, devant les bâtiments de l'administration locale. Un porte-parole du Gouvernement fédéral et des parlementaires représentant le Front turkmène iraquien ont qualifié l'acte d'inconstitutionnel. Le 21 mars, la MANUI a publié un communiqué de presse exprimant sa préoccupation et mettant en garde contre des mesures unilatérales qui compromettent l'harmonie entre les nombreux groupes ethniques et religieux de Kirkouk. Le 26 mars, 50 représentants de la société civile ont protesté pacifiquement contre la position publique de la MANUI à Erbil. Le chef du Département des relations extérieures du Gouvernement régional du Kurdistan, Falah Mustafa Bakir, s'est également dit préoccupé par la position de la MANUI au cours de sa réunion avec mon Représentant spécial. Le 29 mars, les représentants de la minorité turkmène ont organisé une manifestation pacifique à Kirkouk pour exiger que la décision du Conseil provincial en date du 28 mars soit annulée. Le 1er avril, le Conseil des représentants a adopté une résolution pour baisser le drapeau de la région du Kurdistan iraquien des bâtiments publics locaux à Kirkouk, provoquant des réactions locales à Kirkouk, Erbil et Bagdad. Le 3 avril, le Président Masum et le Président Masum Jubouri ainsi que mon Représentant spécial, se sont entretenus séparément avec les chefs des blocs parlementaires kurdes iraquiens pour trouver un moyen d'avancer. Le 4 avril, le Conseil provincial de Kirkouk a voté en faveur du rejet de la résolution du Conseil.

18. Les 5 et 6 avril, une délégation conjointe du Parti démocratique kurde et de l'Union patriotique du Kurdistan s'est rendue à Bagdad pour s'entretenir séparément avec le Premier Ministre Al-Abadi, le Président Masum, et le Président Jubouri. Elle était composée du Chef de cabinet du Président Barzani, Fuad Hussein, du Secrétaire du Bureau politique du Parti démocratique du Kurdistan, Fadel Mirani, et du membre du Bureau politique de l'Union patriotique du Kurdistan, Adnan Mufti. Les relations entre Erbil et Bagdad, l'évolution de la situation en matière de politique et de sécurité et les efforts visant à régler des questions économiques et autres concernant les relations entre Bagdad et Erbil ont été examinées.

19. L'action visant à reconstituer le Parlement régional du Kurdistan et à parvenir à un accord politique dans la région du Kurdistan iraquien s'est poursuivie sans résultats. L'Union patriotique du Kurdistan a parachevé sa feuille de route en vue de la tenue de discussions entre les parties. L'Union islamique du Kurdistan, le Groupe islamique du Kurdistan et le Mouvement islamique du Kurdistan ont étudié une proposition conjointe de solution négociée. Le calendrier des négociations et les différentes étapes prévues à cet effet continueraient à entraver la réalisation de nouveaux progrès.

20. Le 21 février, le Gouvernement régional du Kurdistan a signé un accord avec la compagnie pétrolière Rosneft. Le Ministre des ressources naturelles du Gouvernement régional du Kurdistan, Ashti Hawrami, a déclaré que l'accord de deux ans permettrait le remboursement de la dette et l'investissement dans l'infrastructure.

21. Les autorités iraquiennes et le personnel du Fonds monétaire international (FMI) se sont réunis à Amman, du 5 au 17 mars, pour discuter de la consultation de 2017 sur l'article IV des Statuts du FMI et du deuxième examen de l'accord de confirmation de 36 mois de l'Iraq approuvé par le Conseil d'administration du FMI le 7 juillet. Dans une déclaration, le FMI a noté que les ajustements budgétaires auxquels a procédé le Gouvernement avec l'aide de la communauté internationale, avait conduit à une réduction du déficit des comptes courants. Il en ressortait que la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel en 2016 avait été maintenue à 11 %, mais que le secteur non pétrolier de l'économie avait subi une contraction de 8 %, en raison du conflit et de la consolidation budgétaire et que les pressions fiscales demeuraient fortes. Le 13 mars, l'agence internationale de notation Fitch a changé le regard qu'elle portait sur l'Iraq, en laissant entrevoir des perspectives « stables » plutôt que « négatives » et affirmé la note de crédit « B » qu'elle lui a attribuée. Au cours de sa visite aux États-Unis, le Premier Ministre Al-Abadi a rencontré des délégations de la Banque mondiale et du FMI; les deux ont exprimé leur volonté de continuer à soutenir l'Iraq.

22. Le 27 mars, le Ministre de la culture, Feryad Rawandozi, s'est félicité de l'adoption de la résolution 2347 (2017) du Conseil de sécurité, dans laquelle le Conseil a condamné la destruction illégale du patrimoine culturel et le pillage et la contrebande de biens culturels dans le contexte de conflits armés, notamment par des groupes terroristes. Le Ministre a indiqué que la résolution faciliterait la recherche d'objets artisanaux sortis clandestinement d'Iraq par l'EIIL.

A. Campagne de Mossoul : protection des civils

23. Après la reprise de l'est de Mossoul à l'EIIL, les civils et les forces de sécurité ont continué d'être soumis par l'EIIL à des tirs de roquettes et de mortier ainsi qu'à des frappes de drones, qui ont fait des victimes. Des informations non confirmées ont fait état d'attaques menées par l'EIIL à l'aide d'agents chimiques arsenalisés, à

Mossoul et dans les zones avoisinantes, au cours desquelles deux civils auraient été tués et 21 autres, essentiellement des enfants, auraient été blessés. Le Premier Ministre Al-Abadi a qualifié les informations sur l'utilisation d'armes chimiques d'inexactes. Le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies, Mohamed Ali Alhakim, a également indiqué qu'il n'y avait « aucune preuve » d'utilisation d'agents chimiques. L'Organisation mondiale de la santé a continué de collaborer avec des agents du Département de la santé et de la protection civile pour s'assurer que les personnes susceptibles d'avoir été exposées à des agents chimiques ont été identifiées et traitées.

24. Pendant leur avance sur les positions de l'EIIL dans l'ouest de Mossoul, les forces de sécurité iraquiennes ont continué à faire face à des tirs nourris à l'arme légère, à des tirs de roquettes et de mortier, à des attentats-suicide à la voiture piégée, à des embuscades et à des tireurs isolés de l'EIIL sur une base quotidienne. L'EIIL a continué d'utiliser des civils comme boucliers humains et de piéger des endroits où des civils sont détenus avec des engins explosifs, causant d'importantes pertes civiles.

25. La MANUI a reçu des informations faisant état de victimes civiles résultant d'opérations menées par les forces de sécurité ainsi que de frappes aériennes effectuées par l'Iraq et la coalition internationale contre l'EIIL. Entre le 16 et le 23 mars, un certain nombre de frappes aériennes sur les positions de l'EIIL dans l'ouest de Mossoul, auraient fait des victimes civiles. Le 17 mars, une frappe aérienne aurait ciblé des francs-tireurs de l'EIIL et du matériel situés à l'intérieur et à proximité d'une maison dans les quartiers d'Al-Jadida/Al-Risalah dans l'ouest de Mossoul. Des témoins ont informé la MANUI que l'EIIL avait contraint 140 civils à rester dans la maison pour servir de boucliers humains, tandis que ses combattants lançaient depuis le toit des attaques de tireurs embusqués et piégeaient la maison avec des engins explosifs improvisés. En conséquence, au moins 61 civils ont été tués, bien que d'autres sources indiquent un bilan plus lourd. Le commandement central des États-Unis a publié une déclaration le 26 mars attestant que ses forces avaient mené des opérations aériennes dans la zone le 17 mars et qu'elle avait entamé officiellement une évaluation de la crédibilité des victimes civiles afin d'établir les circonstances de l'incident. Le Premier Ministre Al-Abadi a confirmé que les autorités iraquiennes avaient également ouvert une enquête sur l'incident.

26. Le 20 mars, une frappe aérienne non attribuée a ciblé des militants de l'EIIL situés sur le toit d'une maison dans le quartier de Nabi Jarjees à l'ouest de Mossoul. Elle a causé la mort de 11 membres d'une même famille, dont trois enfants et deux femmes, et blessé cinq autres, dont un enfant. L'EIIL aurait contraint des civils à rester dans la maison. Le 22 mars, une frappe aérienne non attribuée a touché une maison résidentielle du quartier de Rajm Hadid dans l'ouest de Mossoul. L'EIIL utilisait la maison pour lancer des attaques contre des forces de sécurité iraquiennes, et a obligé des enfants et un certain nombre d'adultes à rester à l'intérieur pour servir de boucliers humains. La frappe aérienne a tué une fillette de sept ans et coincé sous les décombres huit autres enfants, qui ont été ensuite secourus.

27. Le Coordonnateur des opérations humanitaires en Iraq a publié une déclaration le 24 mars soulignant la responsabilité qui incombe à l'ensemble des parties de tout faire pour protéger les civils, notamment d'interdire l'emploi des populations comme boucliers humains et l'utilisation aveugle de la puissance de feu. Le 28 mars, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a souligné qu'étant donné que l'EIIL avait intensifié l'utilisation de civils comme boucliers humains, leur protection devait demeurer primordiale. Condamnant l'EIIL pour son exploitation sans pitié des civils, il a rappelé que la conduite des frappes aériennes sur les endroits où se trouvait l'EIIL, compte tenu de

cette situation, pourrait avoir un effet meurtrier et disproportionné sur les civils. Il a exhorté les forces de sécurité iraquiennes et leurs partenaires de la coalition à assurer le respect des obligations découlant du principe de précaution en vertu du droit international humanitaire, à étudier tous les choix tactiques en vue d'éviter des pertes en vies humaines parmi les civils, et à réduire les conséquences des opérations sur les civils au strict minimum.

28. Le 3 avril, commentant la situation à Mossoul, le Premier Ministre Al-Abadi a évoqué le manque de moyens pour accueillir toutes les personnes déplacées qui cherchent à quitter Mossoul. Il a engagé les habitants à rester chez eux, en mettant l'accent sur le risque d'être attaqués par l'EIIL ou utilisés comme boucliers humains. Les forces de sécurité iraquiennes ont largué des tracts, appelant les résidents à rester chez eux et leur recommandant de se tenir à distance des positions de combat de l'EIIL.

29. La Mission a également reçu quelques informations faisant état de violations commises par les forces gouvernementales et progouvernementales et porté ces affaires à l'attention du Gouvernement iraquien pour que des enquêtes soient ouvertes. C'est ainsi que 34 sunnites ont fui du district de Tilkef (province de Ninive) à Mossoul le 8 février, suite à l'ultimatum qu'aurait lancé un commandant chrétien appartenant aux forces de mobilisation populaire, de le quitter.

30. Les préparatifs en vue de la libération de Tal Afar ont également avancé. Les forces de mobilisation populaire ont conservé le contrôle de la principale autoroute située à proximité de Tal Afar qui relie Mossoul à la frontière iraquienne avec la République arabe syrienne et poursuivi leurs opérations dans l'ouest de la ville pour empêcher la réouverture des voies d'approvisionnement et d'évacuation de l'EIIL.

31. L'EIIL a continué d'exercer sa mainmise sur le district d'Haouija (province de Kirkouk) et des zones de l'ouest de la province d'Anbar et a maintenu une présence limitée dans les provinces de Salaheddine et de Diyala. Le 15 février, un attentat-suicide à la voiture piégée de l'EIIL a fait au moins cinq morts et 20 blessés dans le quartier de Habibiya à Bagdad. Le 16 février, un autre véhicule piégé a tué au moins 51 civils et en a blessé au moins 45 autres dans le quartier de Bayaa à Bagdad. Le 4 avril, des kamikazes ont attaqué la police à Tikrit et dans les affrontements qui ont suivi, au moins cinq militants de l'EIIL ont été tués et des dizaines de policiers et de civils ont été tués ou blessés.

32. Le 24 février, l'armée de l'air iraquienne a mené des frappes contre des cibles de l'EIIL dans la ville syrienne d'Abou Kamal, située à environ cinq kilomètres de la frontière syro-iraquienne. Le Premier Ministre Al-Abadi a déclaré que les frappes aériennes à Abou Kamal et les frappes aériennes simultanées dans la ville de Husaiba (province d'Anbar) étaient en riposte aux attaques de l'EIIL contre les quartiers de Habibiya et de Bayaa à Bagdad. Le commandement des opérations conjointes iraquiennes a confirmé que les frappes aériennes iraquiennes à Abou Kamal avaient été coordonnées avec la République arabe syrienne. Le 8 mars, le Premier Ministre Al-Abadi a souligné que les frappes avaient bénéficié du consentement du Gouvernement syrien et s'est engagé à en effectuer d'autres sur des cibles de l'EIIL en République arabe syrienne, si la sécurité de l'Iraq était menacée.

33. Le 3 mars, les médias ont rapporté que des affrontements entre les forces Peshmerga, composées d'éléments kurdes syriens et les unités de résistance Sinjar, constituées pour l'essentiel de milices Yézidis ayant des liens avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), s'étaient produits dans le sous-district de Sinuni (province de Ninive), au sud de Sinjar. Les deux parties seraient rapidement convenues d'un cessez-le-feu, mais des tensions persistent, faisant craindre une

nouvelle escalade. Le 14 mars, des affrontements ont éclaté entre forces Peshmerga et manifestants soutenant le Parti des travailleurs du Kurdistan dans la ville de Khanasur à proximité de Sinjar, faisant un mort et dix blessés. Dans une déclaration publique, le Ministère de l'intérieur de la région du Kurdistan iraquien a accusé le Parti des travailleurs du Kurdistan de provoquer les Peshmerga.

C. Évolution de la situation régionale et internationale

34. L'Iraq est restée engagée auprès des pays de la région, des organisations internationales et de la communauté internationale en général pour promouvoir la coopération politique, militaire, humanitaire et économique. Le Premier Ministre al-Abadi a pris part à la Conférence de Munich sur la sécurité tenue du 17 au 19 février 2017, de même que le Président Barzani. Tous deux ont remercié la communauté internationale de soutenir l'Iraq dans sa lutte contre le terrorisme et ont tenu une série de réunions bilatérales distinctes avec des dirigeants étrangers. Les 26 et 27 février, le Président Barzani s'est rendu en Turquie, où il a rencontré le Président Recep Tayyip Erdoğan ainsi que son Premier Ministre Binali Yıldırım.

35. À la réunion au sommet de la Ligue des États arabes, tenue le 29 mars en Jordanie, le Premier Ministre al-Abadi a eu des entretiens bilatéraux avec des homologues arabes afin de mobiliser des soutiens pour la lutte contre l'EIIL, l'aide humanitaire et économique et l'aide au développement pour l'Iraq, ainsi que pour parler de la coopération régionale entre l'Iraq et les autres pays arabes. Il a réaffirmé la nécessité de soutenir l'unité nationale de l'Iraq et de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays. La déclaration finale du Sommet affirme que la stabilité et l'intégrité territoriale de l'Iraq sont les pierres angulaires de la sécurité arabe. À la suite de la visite du Ministre saoudien des affaires étrangères Adel al-Jubeir en Iraq le 25 février, le Premier Ministre al-Abadi a rencontré le Roi Salman bin Abdulaziz al-Saud en marge du Sommet de la Ligue des États arabes. L'aide saoudienne à l'action humanitaire et à la stabilisation des zones libérées ainsi que le commerce bilatéral ont figuré parmi les grands points abordés.

36. Le Ministre des affaires étrangères Ibrahim al-Jaafari a participé à la trente quatrième session du Conseil des droits de l'homme à Genève. L'Iraq exerce actuellement la vice-présidence de cette instance.

37. L'Iraq a reçu les visites de haut niveau d'un certain nombre de partenaires de la coalition internationale contre l'EIIL, y compris les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Italie et la Tunisie. Le pays a également reçu des visites de représentants de haut niveau de la Fédération de Russie et de la République islamique d'Iran.

38. Le 26 janvier, le Conseil des ministres iraquien a examiné le cahier des charges et approuvé le budget du projet technique de frontière commune Iraq-Koweït (projet mis au point précédemment lors d'un atelier organisé par le Secrétariat de l'ONU à New York du 24 au 27 octobre 2016). Les comptes rendus erronés des débats du Conseil des ministres diffusés dans la presse ont suscité une controverse nationale au sujet du chenal de Khor Abdullah, qui n'est pas couvert par le projet technique, ce qui a donné lieu à des manifestations. Le 30 janvier, le Conseil des représentants a créé une commission spéciale sur le chenal de Khor Abdullah. Le 10 février, lors d'un déplacement au Caire, le Président du Parlement iraquien Salim Jabouri a abordé la question avec son homologue koweitien Marzouq Ghanim et l'a assuré que l'Iraq était attaché à ses bonnes relations avec son voisin. Au cours de l'atelier tenu en octobre, l'Iraq et le Koweït avaient décidé que le Secrétariat serait officiellement informé de la confirmation du projet le 30 décembre

2016 au plus tard. À ce jour, le cahier des charges n'a pas encore été approuvé par le Conseil des ministres.

39. Le 14 mars, le Premier Ministre al-Abadi a eu un entretien avec son homologue turc au sujet des relations bilatérales, de la lutte contre l'EIIL et de l'évolution de la situation régionale. Le Premier Ministre Yıldırım a confirmé qu'Ankara s'employait à aider les personnes déplacées en Iraq. M. al-Abadi a de son côté renouvelé son appel de longue date demandant le retrait des troupes turques de l'Iraq. Les frappes aériennes turques ont continué de cibler le Parti des travailleurs du Kurdistan dans la région du Kurdistan iraquien, avec au moins 10 incidents signalés depuis le 3 février. Les autorités turques se sont publiquement émues que le drapeau kurde ait été levé à Kirkouk, en notant que ce geste n'était pas compatible avec la Constitution iraquienne. Le porte-parole du Ministère iranien des affaires étrangères a également exprimé publiquement la préoccupation de l'Iran.

40. Le 16 décembre 2015, 27 Qataris ont été enlevés dans la province de Mouthanna. Le 18 décembre, le Premier Ministre al-Abadi a informé son homologue qatari Cheikh Abdallah ben Nasser bin Khalifa al-Thani que les autorités iraquiennes s'employaient à obtenir leur libération. Le 21 avril 2017, tous les captifs qataris ont été remis au Ministère iraquien de l'Intérieur. Ils ont ensuite été confiés à un émissaire venu du Qatar qui les a accompagnés jusqu'à Doha le même jour.

41. Le décret du 27 janvier par lequel le Président des États-Unis d'Amérique a imposé des mesures temporaires qui restreignent l'entrée aux États-Unis des ressortissants de sept pays, dont l'Iraq, a suscité des réactions défavorables dans ce dernier pays. Un autre décret du Président, publié le 6 mars, exclut l'Iraq de la liste des pays désignés, en citant les mesures positives prises par le Gouvernement iraquien. Le 6 mars, un porte-parole du Ministère iraquien des affaires étrangères a salué l'exclusion de l'Iraq et ajouté que la décision renforçait l'alliance stratégique États-Unis-Iraq.

III. État actualisé des activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et de l'équipe de pays des Nations Unies

A. Activités politiques

42. Mon Représentant spécial a continué d'avoir des échanges avec les représentants du Gouvernement, les parlementaires, les représentants des partis politiques, les groupes de femmes, la société civile et les chefs religieux et communautaires afin de favoriser le dialogue politique inclusif et la réconciliation nationale dans l'Iraq post-EIIL. Il a appelé à redoubler d'efforts pour surmonter les divisions en prévision de la phase d'après la libération, dans le but de renforcer la gestion de la vie politique et la gouvernance, de combattre la corruption, d'améliorer la prestation des services publics et de protéger les droits de l'homme.

43. Se référant à l'Initiative de règlement national présentée par l'Alliance nationale, mon Représentant spécial a continué d'exhorter toutes les parties iraquiennes, les représentants des diverses communautés iraquiennes et les groupes de la société civile, notamment les femmes et les jeunes, à définir leur vision de la réconciliation nationale, comme l'avait fait la Coalition des Forces iraquiennes avec son initiative de règlement historique. Il s'est rendu en Iran, en Jordanie et aux États-Unis pour solliciter des aides pour l'Iraq.

44. En janvier, la MANUI a lancé une série de manifestations appelées « Iraq : les jeunes et la coexistence », destinées à inscrire la voix et la vision de la jeune génération dans le processus de réconciliation nationale, en vue de construire un Iraq post-EIIL uni et fondé sur les principes d'égalité, de citoyenneté et de coexistence pacifique. Les 28 janvier, 18 février, 18 mars, 25 mars et 8 avril, mon Représentant spécial adjoint aux affaires politiques et électorales a présidé des forums de la jeunesse à Bassorah, Erbil, Najaf, Baquouba et Souleimaniyé respectivement.

45. Alors que le processus électoral se met en branle, la MANUI a invité les acteurs politiques et constitutionnels de l'Iraq ainsi que la Haute Commission électorale indépendante et la Commission juridique du Conseil des représentants à étudier le calendrier électoral et réfléchir à d'éventuels amendements du cadre institutionnel et juridique électoral. Mon Représentant spécial a souligné la nécessité de prendre des mesures décisives pour permettre la tenue d'élections en temps opportun, y compris des élections législatives en avril 2018.

46. Après la violente manifestation du 11 février à Bagdad, la MANUI a condamné les actes d'intimidation et de menaces de violence contre la Haute Commission électorale indépendante, les membres de son personnel et leur famille, tout en encourageant les réformes institutionnelles et juridiques. En outre, le Gouvernement iraquien a été invité à fournir à l'actuelle Commission tout l'appui et la protection nécessaires jusqu'à ce qu'elle soit remplacée au moyen des mécanismes démocratiques et juridiques existants.

47. La MANUI a continué de promouvoir la participation des femmes aux élections et au processus de consolidation de la paix et de réconciliation, y compris l'Initiative de règlement national et l'initiative de règlement historique. La Mission a collaboré avec la Commission de réconciliation nationale iraquienne afin qu'elle intègre la dimension du genre dans ses travaux. Le 20 mars, elle a accueilli un forum consultatif avec les organisations de la société civile sur la participation et la représentation des femmes dans les processus électoraux.

48. Dans le cadre de leur travail de facilitation du dialogue entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement régional du Kurdistan, les hauts responsables de la MANUI ont continué de rencontrer régulièrement les représentants des deux Gouvernements et des partis politiques. Ils ont exhorté les dirigeants politiques du Kurdistan iraquien à tracer la voie de sortie de la crise politique et constitutionnelle qui sévit dans la région.

49. Le 15 mars, mon Représentant spécial s'est rendu à Kirkouk, où il a insisté auprès du Gouverneur Najmaldin Karim sur la nécessité de promouvoir le dialogue politique et de s'abstenir de prendre des mesures susceptibles de nuire à la situation dans la province. Il a souligné l'importance d'une coordination étroite entre les autorités locales et l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'aide humanitaire, de la stabilisation et des activités de développement. La préparation des élections au Conseil provincial dans la province a été débattue.

50. Ma Représentante spéciale chargée de la question des violences sexuelles commise en période de conflit, Zainab Bangura, s'est rendue en Iraq du 28 février au 3 mars dans le cadre de la mise en œuvre du Communiqué conjoint Iraq-ONU de 2016 sur la prévention et la réponse à la violence sexuelle liée aux conflits. Elle s'est entretenue avec des hauts responsables politiques à Bagdad, Erbil et Dahouk, ainsi qu'avec des chefs religieux, des représentants de la société civile et des prestataires de services. Le 14 mars, mon Représentant spécial pour l'Iraq s'est rendu à Cheikhan (province de Ninive), où il a rencontré le Prince Tahsin Beg, le chef spirituel des Yézidis Baba Cheikh, et d'autres personnalités locales. En application de la résolution 2299 (2016) du Conseil de sécurité, la MANUI a

nommé un conseiller principal pour la protection des femmes de manière à renforcer les capacités et aider le Gouvernement à mettre en œuvre le Communiqué commun. La MANUI a continué de plaider en faveur de l'amendement du projet de loi sur la protection de la famille actuellement devant le Conseil des représentants, sur la base des normes internationales.

B. Assistance électorale

51. Après que le Conseil des ministres eut décidé que les élections aux conseils de province et de District, auraient lieu le 16 septembre 2017, la Commission indépendante a commencé les travaux préparatoires, notamment pour la vérification électronique de l'identité des électeurs et le comptage informatique des bulletins, avec l'assistance technique de la MANUI. Au 3 avril, les données biométriques de plus de 10 millions d'électeurs, dont environ 49 % de femmes, avaient été saisies et vérifiées, avant l'établissement définitif de la liste électorale. L'opération distincte d'enregistrement biométrique des déplacés s'est poursuivie. Au 2 avril, la Commission avait approuvé l'inscription de 24 des 240 partis politiques qui avaient soumis leur demande d'enregistrement. Elle a également lancé la procédure d'accréditation des agents et observateurs électoraux.

52. Le 1er mars, la MANUI a invité les présidents de la Haute Commission électorale indépendante et de la Haute Commission électorale indépendante du Kurdistan à préparer une note électorale conjointe à l'intention de la communauté diplomatique d'Erbil. Le Président de la Haute Commission du Kurdistan a souligné la nécessité d'obtenir des appuis auprès de la communauté internationale. La MANUI a confirmé que l'application du mémorandum du 8 octobre 2015 sur la coopération entre la Haute Commission électorale indépendante et la Haute Commission électorale indépendante du Kurdistan était la condition de base de l'appui fourni par l'ONU.

53. Le 12 mars, le Conseil des représentants a invité la MANUI à envoyer un de ses représentants à la Commission parlementaire spéciale chargée de la sélection des membres du prochain Bureau de la Haute Commission électorale indépendante. La Mission va participer au processus à titre consultatif. Elle a également poursuivi son dialogue avec les commissions compétentes du Conseil des représentants autour de la question des réformes électorales.

C. Faits nouveaux et activités dans le domaine des droits de l'homme

54. Le conflit armé, le terrorisme et les actes de violence ont continué de faire un nombre effroyable de morts et de blessés parmi les civils. Entre le 3 février et le 3 avril 2017, au moins 908 civils (hommes, femmes et enfants) ont été tués et au moins 1 163 ont été blessés, ce qui porte à au moins 80 521 (28 023 morts et 52 498 blessés) le nombre total de victimes civiles en Iraq depuis le début du conflit armé en janvier 2014.

55. La MANUI a reçu d'innombrables informations faisant état de violations graves et systématiques du droit international humanitaire et des violations flagrantes des droits de l'homme perpétrées par l'EIIL. Le groupe a continué d'utiliser des civils, des infrastructures civiles et des domiciles privés comme boucliers. En violation du droit international, il a mené des activités terroristes organisées ciblant directement les civils. D'après certaines sources, 1 739 femmes et filles yézidies seraient encore en esclavage aux mains de l'EIIL.

56. L’EIIL a continué de s’en prendre aux civils dans les zones reprises par les forces de sécurité iraquiennes, en ayant recours notamment aux attentats-suicides, aux tirs indirects et aux drones armés. Ainsi, le 10 février, des combattants de l’EIIL portant des gilets explosifs ont ciblé deux restaurants dans l’est de Mossoul, tuant au moins 12 civils et en blessant au moins 26. Le 4 février, des tirs indirects ont touché une zone résidentielle du sud-est de Mossoul, tuant 12 civils, dont 4 femmes et 2 enfants. l’EIIL a nettement augmenté l’utilisation de drones armés contre les civils dans les quartiers repris de Mossoul. Par exemple, le 23 février, une attaque de drone à Mossoul-Est a fait 12 morts et 9 blessés parmi les civils.

57. Le 5 mars, l’EIIL a enfermé de force une cinquantaine de civils dans une maison de Mossoul-Ouest puis les a utilisés comme boucliers humains. Le 6 mars, les forces de sécurité iraquiennes ont sauvé 48 civils encore retenus dans la maison. Le groupe a puni les civils qui ne voulaient pas se joindre à lui. Il a par exemple détruit les maisons de cinq civils qui refusaient de combattre dans ses rangs. Il s’en est pris aussi à des civils accusés de coopérer avec les forces de sécurité iraquiennes. Par exemple, le 11 février, il aurait enlevé 10 hommes à Hawija, dans la province de Kirkouk. Le 2 mars, des militants de l’EIIL ont exécuté publiquement neuf civils dans la partie ouest de Mossoul.

58. L’EIIL a revendiqué des attaques contre des civils dans des zones autres que Ninive et Bagdad. Ils ont aussi ciblé la province de Salah al-Din. Le 8 mars, quatre individus portant des gilets explosifs ont fait irruption en plein milieu d’un mariage dans un village du district sud de Baiji; tuant 27 personnes et en blessant 23. Le 15 mars, un véhicule chargé d’explosifs a explosé à Tikrit, faisant 8 morts et 40 blessés civils, ainsi que trois victimes dans les forces de sécurité iraquiennes.

59. Le 9 février, les forces de sécurité iraquiennes ont découvert à Rutba, dans la province d’Anbar, deux charniers contenant semble-t-il les restes de quelque 25 civils et agents de forces de sécurité tués par l’EIIL en 2014. Les 25 et 26 février, une zone proche du village d’Azba, située à une dizaine de kilomètres au sud de Mossoul, a été reprise. Elle présente une cavité de terrain dans laquelle, selon des sources de sécurité iraquiennes, l’EIIL aurait enterré des milliers de corps. Le site est truffé d’engins explosifs improvisés et de pièges et il n’est pas encore sécurisé. Comme pour d’autres charniers présumés, le nombre de victimes et les détails entourant leur meurtre ne pourront être déterminés qu’après exhumation systématique.

60. L’Équipe spéciale pour la question du sort des enfants en temps de conflit armé, coprésidée par la MANUI et le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF), a reçu des signalements faisant état de 92 cas de violences sur enfants entre le 3 février et le 6 avril, à l’encontre de 180 enfants. Soixante-dix de ces incidents, concernant 136 enfants, avaient été vérifiés à la date d’établissement du présent rapport. Quarante-neuf d’entre eux étaient des cas de meurtre et de mutilation, principalement dans la province de Ninive, avec un bilan confirmé de 60 enfants tués et 49 mutilés. Vingt cas de recrutement et d’utilisation par l’EIIL ont également été vérifiés, de même que l’enlèvement de sept enfants dans la province d’Anbar. Deux écoles de Ninive ont été endommagées lors de combats et la MANUI continue de plaider pour que la protection des civils occupe une place primordiale lors de la planification des opérations militaires. Le Premier Ministre al-Abadi a publiquement réaffirmé que son gouvernement était résolu à protéger les civils et à garantir la justice et l’application du principe de responsabilité pour toute violation des droits de l’homme ou atteinte à ces droits commise en relation avec le conflit. Les autorités religieuses ont donné de la voix. Dans ses sermons hebdomadaires, le représentant du Grand Ayatollah Ali al-Sistani a insisté sur l’importance de protéger les civils et de réduire au minimum les dommages causés aux biens civils, et a demandé que les détenus soient traités équitablement et avec humanité. La

Fondation chiite a continué d'apporter des secours humanitaires aux civils touchés par les combats, tandis que les forces de mobilisation populaire ont lancé une campagne demandant qu'une aide humanitaire soit apportée aux déplacés de Mossoul le 17 mars.

61. La MANUI a continué d'apporter son appui au comité d'experts nommé par le Conseil des représentants pour superviser le processus de nominations à la nouvelle Haute Commission iraquienne des droits de l'homme. L'Organisation des Nations Unies est membre à part entière de ce comité en application de la loi portant création de la Commission. La liste de candidatures a été close en mai 2016. Avant la tenue des entretiens avec les candidats, en mars 2017, des membres du comité ont tenté de rayer de la liste le représentant de l'Organisation des Nations Unies, en soutenant que l'ONU n'était qu'observateur. Le représentant onusien a par conséquent cessé d'assister aux réunions du comité et a demandé au Président du Conseil des représentants de suspendre les travaux de l'instance jusqu'à ce que la question soit réglée.

D. Aide humanitaire, stabilisation et développement

62. Environ 500 000 civils vivent sous la férule de l'EIIL dans les quartiers ouest de Mossoul où ils restent exposés à un risque extrême. La moitié au moins d'entre eux sont des enfants. Les habitants qui ont fui la ville font état de graves pénuries de denrées de base, d'eau potable, de carburant, de médicaments et de préparations pour nourrissons. Les combats dans le quartier densément peuplé de la vieille ville, où vivent jusqu'à 400 000 personnes, n'ont rien perdu de leur violence. Trois postes mobiles de traumatologie opèrent à proximité des lignes de front, et trois hôpitaux de campagne soignent les civils blessés. Depuis le début des opérations militaires le 17 octobre, plus de 6 000 blessés ont été envoyés à l'hôpital pour des soins post-traumatiques. Deux centres de services intégrés à guichet unique ont été ouverts pour les victimes de violences sexuelles liées au conflit et des équipes mobiles proposent un soutien psychosocial et des services d'orientation aux femmes et filles déplacées qui ont survécu à des violences sexistes.

63. Bien que les forces de sécurité iraquiennes aient adhéré à un concept humanitaire des opérations, les combats ont été plus intenses dans l'ouest de Mossoul que dans l'est, avec des répercussions plus lourdes sur les civils, en termes de déplacements et de destructions. Début avril, près de 250 000 civils avaient fui les quartiers ouest de la ville; 250 000 autres vont probablement partir dans les semaines qui viennent. Le Ministère des migrations et des déplacements et les partenaires humanitaires disposeront bientôt dans l'est, le sud et le nord de Mossoul de camps et sites d'urgence (jusqu'à 19) pour recevoir les nouveaux déplacés. Avec l'augmentation des déplacements, des travaux d'urgence sont en cours pour agrandir les camps les plus proches de la ville.

64. Durant les combats dans l'est de Mossoul, plus de 550 000 civils sont restés chez eux. Plus de 90 000 des 161 000 habitants qui avaient pris la fuite ont regagné leur domicile. Les 70 000 autres sont hébergés dans des camps et sites d'urgence. Depuis octobre, les partenaires ont porté secours à 1,8 million d'habitants de Mossoul et des environs et ont livré des colis d'urgence aux déplacés et aux civils qui avaient réussi à rester chez aux. L'UNICEF continue d'acheminer quotidiennement par camion-citerne plus de 2,3 millions de litres d'eau à Mossoul-est. Plus de 673 000 personnes ont reçu des trousses ménagères, plus d'un million ont reçu des colis alimentaires et 640 000 ont reçu des soins médicaux. Les partenaires de santé ont déjà mis en place quatre postes de traumatologie et deux autres sont en cours de création. Un hôpital de campagne de 50 lits a été ouvert aux

portes de Hammam al-Alil. Les marchés et les routes commerciales ont commencé à rouvrir et 455 écoles fonctionnent.

65. L'opération humanitaire en Iraq reste l'une des plus vastes et complexes dans le monde. Quelque 11 millions de personnes (dont les plus de 3 millions de déplacés actuels) devraient nécessiter une forme ou une autre d'aide humanitaire en 2017. Les partenaires craignent que jusqu'à 1,2 million de personnes supplémentaires soient contraintes de partir de chez elles durant l'année, selon l'intensité des campagnes militaires pour reprendre Mossoul, Tal Afar, Hawijah et d'autres zones. Le Plan d'intervention humanitaire lancé à Bruxelles en décembre 2016 cherche 985 millions de dollars pour répondre aux besoins des 6,2 millions d'Iraquiens vulnérables, notamment les familles qui sont de plus en plus nombreuses à retourner dans les zones reprises. Déjà plus de 1,6 million de personnes ont regagné leur communauté mais elles restent vulnérables aux chocs, et beaucoup ont besoin d'aide humanitaire.

66. Le mécanisme de financement pour la stabilisation mis en place par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a poursuivi son expansion. En avril 2017, plus de 500 projets étaient en cours ou avaient été achevés dans 22 districts et villes libérées des provinces d'Anbar, de Ninive, de Salah el-Din et Diyala. Les projets ont permis de rétablir les réseaux de base, de mettre les gens au travail, de faire redémarrer les entreprises, d'accroître les capacités du Gouvernement et de faciliter la réconciliation locale. Plus de 200 projets ont été lancés à Mossoul-Est et dans les zones reprises de la province de Ninive, avec notamment la remise en état des stations de traitement de l'eau, des sous-stations électriques, des écoles et des établissements de santé. En prévision de la libération de Mossoul-Ouest, des spécialistes supplémentaires ont été recrutés et les fournitures et le matériel ont été prépositionnés et préparés pour utilisation. Du matériel médical a déjà été livré aux établissements de soins qui prennent en charge les blessés civils fuyant Mossoul-Ouest. Les 45 premiers projets menés dans le cadre du volet de stabilisation renforcée du mécanisme de financement ont démarré. Ils visent à rétablir les institutions publiques de taille moyenne, qui créent de très nombreux emplois dans les villes récemment libérées, et à stabiliser les corridors agricoles et électriques ainsi que les transports entre districts. Un projet pilote destiné à répondre aux besoins des ménages dirigés par des femmes est actuellement mis en œuvre dans les zones périurbaines où les autorités locales craignent une possible re-radicalisation. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les établissements humains, l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'Organisation internationale pour les migrations appuient dans les zones reprises des programmes concernant différents secteurs – agriculture, santé, éducation, moyens de subsistance, jeunesse, consolidation de la paix, gestion des phénomènes de violence sexiste et logement. Le Service de la lutte antimines a continué de fournir des conseils techniques et des services de coordination aux organisations qui s'occupent de questions de protection, d'investigations, de dépollution et d'éducation au risque. Au nom de la stabilisation, 1 350 engins explosifs et explosifs de fabrication artisanale ont été enlevés des infrastructures critiques. En outre, l'action de plaidoyer du Service de la lutte antimines a abouti à un accord visant à intégrer dans les équipes civiles de déminage des ingénieurs militaires qui pallieront l'incapacité des entités civiles de procéder à des démolitions, et qui réduiront la menace directe des stocks d'explosifs.

67. Les partenaires ont continué d'aider le Gouvernement à élaborer un nouveau plan de développement national et la seconde Stratégie de réduction de la pauvreté. En prévision d'une conférence sur la reconstruction après la libération de Mossoul,

l'équipe de pays des Nations Unies a préparé la première ébauche d'un cadre de relèvement et de résilience avec des programmes intégrés couvrant la justice transitionnelle, la réconciliation, la diversification économique, la question des retours, la réforme du secteur de la sécurité, la prestation des services de base, l'accompagnement des survivants, la gouvernance, la lutte contre la corruption et la prévention de l'extrémisme violent.

E. Sécurité et questions opérationnelles

68. Le 30 octobre 2016, le Département de la sureté et de la sécurité de l'ONU a mis en service à Erbil une cellule d'aide humanitaire à l'Iraq chargée d'appuyer l'action humanitaire et les activités de stabilisation relatives aux opérations de lutte contre l'EIIL à Ninive. Entre le 1er novembre 2016 et le 23 février 2017, ce sont 170 missions qui ont été menées, dont 11 à risque résiduel très élevé et 159 à risque résiduel élevé. Le système de gestion de la sécurité des Nations Unies a continué de coopérer avec les autorités gouvernementales pour faire en sorte que des mesures de sécurité sont en place lors des activités d'aide humanitaire et de stabilisation.

69. Les travaux de construction et de rénovation du complexe intégré de l'ONU à Bagdad se poursuivent. Cinquante-sept nouveaux logements ont été livrés en janvier à Bagdad et 79 autres devraient être prêts en juin 2017. De plus, la construction de 116 unités d'habitation supplémentaires devrait être achevée d'ici à août 2018 et la planification de 250 nouveaux espaces de bureaux a débuté. La rénovation de l'infrastructure, des bureaux et autres installations est également prévue. Dans le cadre de ses « initiatives vertes », la Mission a commencé à produire 240 kilowatts d'électricité le 28 février, grâce à des panneaux solaires.

IV. Observations

70. Lors de ma visite en Iraq, j'ai délivré un message de solidarité au peuple iraquien, à son gouvernement et à ses institutions alors que le pays poursuit son combat contre le terrorisme. Je me suis rendu dans le camp de Hassan Cham, où j'ai appelé l'attention sur la nécessité d'aider les populations déplacées. Je me suis félicité de l'engagement des dirigeants iraquiens en faveur de la protection des civils et de la réconciliation nationale et j'ai promis l'appui constant de l'Organisation des Nations Unies à l'heure où le Gouvernement cherche à intensifier l'aide apportée aux populations dans le besoin et la reconstruction des institutions iraquiennes. J'ai également évoqué la nécessité de trouver un mécanisme approprié d'imputabilité effective pour les crimes commis par l'EIIL.

71. Alors que les forces iraquiennes continuent de marquer des points dans leur combat contre l'EIIL, il faut impérativement agir pour que le pays se rapproche de la paix durable et de la stabilité. Le dialogue, qui produit des solutions politiques inclusives, est un élément essentiel. J'exhorte donc toutes les grandes composantes de l'Iraq, les minorités, les chefs religieux et communautaires et les groupes de la société civile, notamment ceux qui représentent les femmes et les jeunes, à entamer des discussions pour parvenir à un règlement national historique. Leur propre conception de la réconciliation nationale, avec par exemple l'Initiative de règlement national de l'Alliance nationale ou l'Initiative de règlement historique émanant de la Coalition des Forces iraquiennes, sera indispensable pour engager le débat concernant la paix durable sur une large base représentative. Les efforts déployés par les pays de la région et d'autres partenaires internationaux pour soutenir l'Iraq dans ce processus sont les bienvenus et doivent être encouragés. L'ONU continuera

d'user de ses bons offices et d'agir en tant que facilitateur, en coordination avec le Gouvernement.

72. Les avancées de la réconciliation nationale seront primordiales au lendemain des opérations de libération. Il faudra rétablir la coexistence pacifique entre toutes les composantes dans les provinces de Mossoul et de Ninive, y compris les minorités, pour que le pays puisse croire à la possibilité et à la promesse d'un règlement national. Toutes les mesures nécessaires devraient être prises pour permettre le retour volontaire et sans risque des déplacés, notamment celui des groupes minoritaires, et protéger pleinement leurs droits civils et politiques, y compris leur émancipation aux prochaines élections. J'encourage le Gouvernement à poursuivre ses efforts pour mettre en place des dispositifs efficaces de gouvernance et de sécurité dans la province de Ninive.

73. Je demande aux dirigeants iraquiens d'établir un cadre juridique et institutionnel d'envergure pour les élections et de mener à terme en temps voulu et dans un esprit d'ouverture le processus de nomination du prochain Conseil des commissaires de la Haute Commission électorale indépendante. La Commission actuelle doit procéder rapidement à l'enregistrement des partis politiques. L'ONU continuera d'apporter une assistance technique, selon la demande, et de promouvoir l'inclusion et la participation active des femmes à la vie politique.

74. La stabilité et l'unité de l'Iraq reposent sur la primauté du droit, fondée sur un cadre juridique qui défend l'inclusivité et l'égalité. J'engage le Gouvernement et le Conseil des représentants à adopter la législation prioritaire en suspens, y compris la loi sur la justice et la responsabilité, la loi antiterroriste, la loi relative au Conseil de la Fédération, la loi sur les pouvoirs provinciaux et la loi sur les droits des composantes.

75. l'heure où les opérations militaires s'achèvent progressivement, les Iraquiens attendent des actes concrets pour éradiquer la corruption, améliorer la prestation des services et décentraliser la gouvernance. Cette démarche exigera une coopération vigoureuse entre toutes les parties prenantes. La participation des femmes à tous les processus de prise de décisions est cruciale.

76. La coopération et la coordination soutenues entre les forces de sécurité iraquiennes et les Peshmerga sont de bon augure. Il faut qu'il y ait une vraie volonté de régler toutes les questions en suspens entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement régional du Kurdistan. La visite du Premier Ministre al-Abadi au Kurdistan iraquien est un pas dans la bonne direction et des initiatives supplémentaires doivent être prises pour renforcer le dialogue, notamment sur la gestion de la sécurité dans les territoires libérés, les exportations de pétrole, le partage des recettes, les salaires des Peshmerga, les frontières intérieures contestées et le retour des déplacés dans le respect des principes humanitaires et des droits de l'homme.

77. Je demande aux dirigeants politiques du Kurdistan Iraquien de redoubler d'efforts pour avancer vraiment vers la fin de l'impasse politique dans la région, qui empêche le Parlement régional du Kurdistan de siéger depuis octobre 2015.

78. Quand j'ai participé au trente-quatrième Sommet de la Ligue des États arabes en Jordanie, j'ai salué la reprise progressive des territoires contrôlés par l'EIIL et je me suis déclaré prêt à coopérer avec le Premier Ministre al-Abadi et tous les dirigeants iraquiens pour mettre en place un système de gouvernance inclusif dans lequel toutes les communautés seraient représentées, respectées et en sécurité. Le déplacement à Bagdad du Ministre saoudien des affaires étrangères et la rencontre entre le Premier Ministre et le Roi d'Arabie saoudite méritent d'être notés, de même que les gestes faits à cette occasion pour développer la coopération, le commerce et

l'investissement. Je me félicite des efforts consentis par les pays de la région pour soutenir l'Iraq et prêter leur concours au Gouvernement, avec notamment la fourniture d'une aide humanitaire, en respectant pleinement les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale. Le Gouvernement iraquien est invité à parachever le projet technique de frontière commune Koweït-Iraq approuvé en octobre dernier, pour qu'il puisse démarrer sans plus tarder.

79. La protection des civils est primordiale pour rétablir une paix durable et la stabilité à long terme en Iraq. Les minorités restent particulièrement vulnérables. J'exhorte le Gouvernement et la coalition internationale à rester fermes dans leur engagement de maintenir la protection des civils au centre des opérations militaires contre l'EIIL, à garder leurs procédures et tactiques à l'examen dans le but d'éviter les victimes civiles et de réduire au strict minimum l'impact des opérations sur les civils. L'appel lancé par les autorités religieuses demandant que priorité soit donnée à la protection des civils est un geste bienvenu. Les informations faisant état d'expulsions forcées de civils dans les zones libérées et d'obstruction au retour des déplacés dans ces mêmes zones sont préoccupantes. J'exhorte le Gouvernement à enquêter sur les allégations de violations du droit humanitaire, du droit des droits de l'homme et des normes internationales, notamment en ce qui concerne les détenus soupçonnés de terrorisme ou de soutien à l'EIIL, et à traduire rapidement les auteurs en justice selon une procédure transparente respectueuse de la primauté du droit et propice à la réconciliation. Il importe de créer des conditions favorables au retour volontaire des déplacés dans la dignité et la sécurité.

80. Le terrible bilan civil du conflit armé, du terrorisme et des actes de violence est affligeant. Les femmes et les enfants souffrent de manière disproportionnée. L'EIIL a continué d'utiliser les civils comme boucliers humains et de s'en prendre à eux dans les zones reprises, à coup notamment d'attentats-suicides, de bombardements et de frappes de drones militarisés. Le groupe a continué de punir les civils soupçonnés d'avoir coopéré avec les forces iraquiennes et a revendiqué des attaques très meurtrières dans d'autres zones que Ninive. Au fur et à mesure que l'EIIL perdait du terrain, d'autres fosses communes ont été découvertes, notamment dans les provinces de Ninive, Anbar et Babil. Selon certains rapports, le groupe aurait utilisé des agents chimiques militarisés. Je suis horrifié par les violations organisées, systématiques et flagrantes des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises par l'EIIL et je condamne fermement les atrocités qu'il a perpétrées.

81. Je me félicite que le Gouvernement iraquien et le Gouvernement régional du Kurdistan se soient engagés à prévenir et combattre les violences sexuelles liées au conflit en Iraq, comme l'ont affirmé le Premier Ministre iraquien et le Premier Ministre du Gouvernement régional du Kurdistan à ma Représentante spéciale chargée de la question des violences commises en période de conflit lors de sa visite dans le pays. Les mesures positives déjà prises pour mettre pleinement en œuvre le communiqué conjoint sur la prévention et la répression des violences sexuelles liées au conflit en Iraq sont de bon augure, notamment la nomination d'interlocuteurs de haut niveau chargés de collaborer avec l'ONU et la communauté internationale durant la phase d'exécution.

82. Les organisations humanitaires se sont préparées pendant des mois à l'opération de Mossoul, mais une crise de cette ampleur est presque ingérable. Le Gouvernement et l'ONU ont construit 17 sites d'urgence autour de la ville mais l'espace est limité et beaucoup de camps, y compris tous ceux de la zone sud, sont déjà saturés. Les partenaires humanitaires s'emploient à agrandir les espaces, mais doivent engager une course contre la montre pour que les camps s'agrandissent au rythme des nouveaux déplacements. Si le nombre de civils fuyant la ville augmente rapidement, il n'y aura plus de place. Les partenaires humanitaires travaillent avec

le Gouvernement sur un plan d'urgence pour transférer des déplacés de 13 camps vers des sites plus éloignés de Mossoul, où il y a de l'espace.

83. La poursuite des activités de stabilisation par le biais du mécanisme de financement du PNUD pour la stabilisation immédiate sera essentielle pour consolider les gains militaires et aider à créer les conditions du retour des déplacés. Ce programme très réussi a décaissé ou engagé la majeure partie de ses fonds, et les réserves et annonces de contributions permettront de tenir jusqu'à la fin avril. Le maintien des activités de stabilisation immédiate nécessitera de nouveaux engagements à hauteur de 500 millions de dollars, dont 400 millions pour les phases restantes à Mossoul et 100 millions pour les 8 à 10 zones qui restent à reprendre.

84. Pour conclure, je tiens à exprimer ma reconnaissance à mon Représentant spécial pour l'Iraq Ján Kubiš, à ses deux adjoints et à tout le personnel des Nations Unies recruté sur les plans national et international, pour l'énergie qu'ils consacrent à l'accomplissement du mandat de l'Organisation en Iraq dans des circonstances difficiles.